

FEDOM

Pour l'emploi, il faut « renverser la table »

N° 168 du lundi 08 juin 2015 - Tendances

Intéressante chronique économique de Nicolas Barré, le directeur de la rédaction des Échos, ce mardi 2 juin sur Europe 1.

Pour l'éditorialiste, l'augmentation des chiffres du chômage est, pour le Gouvernement, une occasion unique de revoir de fond en comble sa politique et le dialogue avec les partenaires sociaux. « Il faut tout changer dans notre « non politique de l'emploi » qui est un désastre », estime-t-il : « il faut « renverser la table » ». Et d'énumérer toutes les erreurs qui ont conduit, depuis le début du quinquennat, à cette augmentation de plus de 600 000 chômeurs.

Il faut arrêter, dit-il, « de faire croire que l'on va régler le problème avec des contrats aidés qui sont un gâchis d'argent public et ne débouchent pas sur un emploi, s'interroger enfin et vraiment sur les raisons qui conduisent les employeurs à privilégier à 80 % les embauches en CDD, arrêter pour les organisations syndicales de privilégier les salariés qui sont dans l'emploi au détriment de

ceux qui sont en dehors, lever le tabou du SMIC pour les jeunes, faire sauter les seuils, simplifier le code du travail et la flexibilité du temps de travail ». Et Nicolas Barré de conclure en expliquant qu'il faut « impérativement arrêter de prendre des mesures qui n'existent nulle part ailleurs comme le « compte pénibilité, véritable usine à gaz » » et, selon lui, « aberration que l'on pourrait à la rigueur instaurer si l'on était dans le plein emploi », mais pas avec 5,6 millions de chômeurs (6,3 millions toutes catégories confondues, dont près de 350 000 dans les cinq DOM).

En écho, l'Assemblée nationale a considérablement durci, mardi dernier, le projet de loi sur le dialogue social, en imposant de nouvelles contraintes pour les entreprises et notamment pour les TPE.

Un tel empilement de contraintes bureaucratiques est navrant, et d'autant plus absurde que cela rentre en contradiction avec les 52 mesures de... simplification pour les entreprises, opportunément annoncées par le Gouvernement lundi dernier... ■

9ème Congrès de l'UGTM

Le 9ème Congrès de l'UGTM se tiendra les 11, 12 et 13 juin 2015 sur le thème : Sanblé Pou Kontinyé Konstwi, Fowmasion, Konsians, Rézistans, Mobilizasion !

L'UGTM invite tous les travailleurs, syndiqués, militants et sympathisants à participer:

- Jeudi 11 juin 2015 à la Cérémonie d'ouverture à 18h30 à la Maison des syndicats
- Vendredi 12 juin 2015 aux Travaux du CONGRES de 8h30 à 16h30. Salle de l'ADAPEI de Pelletier au LAMENTIN.
- Samedi 13 juin 2015 à l'Inauguration du Mémorial Chalvet-74 10h00 à CHALVET – BASSE-POINTE
- Samedi 13 juin 2015 à la Swaré Bèlè à 19h00 Ecole de Roches Carrées du LAMENTIN

CONTACT :

Patrick DORE 0696 21 23 65 Serge ARIBO 0696.30 67 55

100% Caraïbes



Bel'

RADIO
94 Fm
Martinique

100%

Musiques

100%

Souvenirs

"Au coeur de la musique"

